Deuxième Année. — Numéro 122. CINQ CENTIMES

L'ÉGALITÉ
de Roubaix-Tourcoing

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Roubaix et Départements limitrophes	4 fr. 50	9 fr.	18 fr.
Autres Départements	5 fr. 50	12 fr.	22 fr.

Les abonnements sont reçus dans tous les bureaux de poste.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX Grande-Rue, 93 et Rue Desurmont, 12. TOURCOING
Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

ON REÇOIT LES ANNONCES

ANNONCES
A ROUBAIX, 93, Grande-Rue
A TOURCOING, 12, Rue Desurmont.
A LILLE, 28, Rue de Fives.

Candidats du Parti Ouvrier

LILLE

1 Henri GHESQUIÈRE, Conseiller général.
2 Louis DUPIED, Conseil général.
3 Augustin FACON, Conseiller municipal sortant.
4 Louis BERGOT, Conseiller prud'homme
5 Alphonse LESAFFRE, Conseiller prud'homme.
6 Octave POULET, Conseiller prud'homme, Secrétaire de l'Union de la Métallurgie.
7 Gustave DELORY, ancien Conseiller d'arrondissement.
8 Juvénal ALAVOINE, Sellier-garnisseur.
9 Félix BAILLIEUX, Chaudronnier en cuivre.
10 Fernand BRAUREPAIRE, Secrétaire du Syndicat des Mouleurs.
11 Henri BEGHIN, Peigneur de lin.
12 Jules CARETTE, Fileur de coton.
13 Jules CHEVALIER, Polisseur.
14 Charles COUSSEMENT, Marchand de journaux.
15 Clément DELCLIZE, Tonnelier.
16 Édouard DELESALLE, Négociant.
17 Charles DEPLANCHON fils, Ajusteur-mécanicien.
18 Charles DEVERNAY, Peigneron.
19 Cornélis DUBOIS, Cordonnier.
20 Florimond FREY, Débitant.
21 Jean-Baptiste FRESSIN, Ferblantier.
22 Ernest GAMAIN, Mouleur.
23 Jean-Baptiste GILBERT, Secrétaire de l'Union de Lille.
24 Georges GOUDIN, Commerçant.
25 A. HANNOTIN, Architecte.
26 Emile KILMOES, Marchand des Quatre Saisons.
27 Louis LEGROS, Teinturier.
28 LEMESRE-NIEUVIARTS, Commerçant
29 Henri LEROY, Plafonneur.
30 Elie PAYELLE, Peigneron.
31 Louis PICAVEZ, Garçon de magasin.
32 Denis ROHART, Typographe.
33 Eugène RONSE, Menuisier.
34 Henri SAMSON, Secrétaire-général du Parti Ouvrier.
35 Désiré VANHAGENDOREN, Confectionneur.
36 Alfred VICART, Raboteur.

ROUBAIX

1 Henri CARRETTE, Maire, Conseiller sortant.
2 Achille LEPERS, Adjoint sortant, Conseiller général.
3 Adolphe DESOBRY, Adjoint sortant, Conseiller général.
4 Julien COUTELIER, Adjoint sortant.
5 Hervé MILBEO, Adjoint sortant.
6 Henri VANDEPUTTE, Conseiller sortant, Président du Syndicat des mécaniciens.
7 Louis CARPENTIER, ancien Conseiller Prud'homme, Conseiller sortant.
8 Louis CHEVALIER, Marchand de mercerie, conseiller sortant.
9 César VANMULLEN, Rentreur, Conseiller sortant.
10 Adolphe COUPEZ, Mercier, Conseiller sortant.
11 Jules BOUCHERY, Ferblantier, Conseiller sortant.
12 Henri THERIN, Tisseur, Conseiller sortant.
13 Victor PETIT, Trieur, Conseiller sortant.
14 Joseph DELESTREZ, Perblantier, Conseiller sortant.
15 Charles NYS, marchand de bonneterie, Conseiller sortant.
16 Emile DUBRULLE, boulanger, Conseiller sortant.
17 Désiré WICHART, Débitant, conseiller sortant.
18 Alphonse MORET, Marchand de vins et liqueurs, conseiller sortant.
19 Gustave GHIOT, cordonnier, conseiller sortant.
20 Alfred DUBURCQ, Chapelier, conseiller sortant.
21 Charles STIENNE, Débitant, Conseiller sortant.
22 Jean-Baptiste WILFART, Débitant, Conseiller sortant.
23 Désiré PENANT, Représentant de commerce, Conseiller sortant.
24 Gustave DERZELLE, Mercier, Conseiller sortant.
25 Fidèle BOURGOIS, Echantillonneur à la main.
26 Achille CARPENTIER, Dresseur de chaînes, directeur de la chorale « La Fraternelle ».
27 Charles DE CŒK, Teinturier-apprêteur, Membre de la commission scolaire.
28 Joseph DEDONKER, Président du syndicat des fileurs.
29 Achille DUJARDIN, Epicier.
30 Benjamin GONCE, Débitant, Membre de la Commission scolaire
31 Henri HESPEL, Président du Syndicat et de la Société de secours mutuels des ouvriers en bâtiment
32 Avi LOMBART, représentant de commerce.
33 Séraphin PONTHIEU, secrétaire du Syndicat des ouvriers en bâtiment, membre de la commission scolaire.
34 Charles ROUSSEL, fileur.
35 Floris TONNEAU, secrétaire général du syndicat textile.
36 Clément VAILLANT, trésorier général du Parti ouvrier.

CROIX

1 DESBARBIEUX, ancien Conseiller d'arrondissement.
2 Louis FORTER, Administrateur du Syndicat de la Métallurgie.
3 Louis HALLUIN, Boucher.
4 Rupert LECRINIER, Trieur.
5 Napoléon DEBOCK, Peintre.
6 Edouard COLPIN, Tisserand.
7 Edouard SOREL, Conseiller sortant.
8 Georges BILLOT, Marchand de journaux.
9 Gustave DUBAR, Coiffeur.
10 Augustin DEVOST, Apprêteur.
11 Louis MATHIEU, Mouleur.
12 Adolphe BASQUIN, Employé retraité.
13 Alfred BRISBOUT, Boucher.
14 Emile TURPIN, Mécanicien.
15 Adolphe ROY, Journalier.
16 Jules DUHAMEL, Journalier.
17 Auguste SPRIET, Journalier
18 Clement CLARISSE, Cabaretier
19 Martial WATTEAU, Tisserand.
20 Arthur DESREUX, Tisserand.
21 Joseph BETTENS, Fileur
22 Emile BERTIN, Peigneron.
23 Henri TIBERGHIEN, Epicier.
24 Louis DUJARDIN, Journalier.
25 Louis BAILLEUL, Coiffeur.
26 Louis WILLEM, Ebéniste.
27 DESAEGER, Journalier.

FOURMIES

1 COUSIN-CORBIER, épicier.
2 BERTAUX-CAMILLE, marchand de légumes
3 DUTHOIT Jules, conseiller prud'homme.
4 FRANÇOIS-BUISSART, savonnier.
5 GÉRARD Jules, Conseiller sortant.
6 HEGO-DELCROIX, marchand de légumes.
7 BRUYÈRE, Arsène, marchand de charbons
8 MORET, Jules, docteur en médecine.
9 COLLART, Edmond, conseiller prud'homme.
10 BERTAUX, Emile, encolleur.
11 GRASSART, Emile, encolleur
12 TRÉBUCHET Emile, épicier
13 WATREMEZ, Maurice, conseiller sortant
14 LERMIGEAUX-JOUNIAUX, marchand de grains.
15 MEURANT François, trieur.
16 JOSPIN-FOUCAMPRET, marchand de meubles.
17 PONSART Célestin, conseiller prud'homme.
18 GRAS Emile, marchand de liqueurs
19 GODIMUS Lucien, pensionné militaire
20 FALLEUR Charles, coiffeur
21 THOMAS Amédée, boulanger
22 THARLET Henri, ouvrier verrier
23 HENCART Paul, herbager
24 LEBLAN Jules, boulanger.
25 ROUBZ Paul, brasseur
26 GRAS Caullery, cons. prud'homme
27 BRESSY Ferdinand, secrétaire du Parti ouvrier.

LES TROIS "HUIT"

« Huit heures de travail, huit heures de repos, huit heures de loisir », tel a été le mot d'ordre de la manifestation que, depuis 1890, ramène le mois de mai, telle a été la formule où la classe travailleuse a condensé ses aspirations, ses besoins, son idéal enfin. Et cette formule, en peu de temps, a été acclamée par des millions et des millions de travailleurs, elle a unifié dans une pensée collective les individus, les nationalités, les races, elle a marqué de son empreinte tous les cerveaux prolétariens.

« Eureka, » « j'ai trouvé », s'est écriée d'une voix unanime, l'immense armée des exploités, hommes et femmes.

« J'ai trouvé... »

Cette formule des trois « 8 », devenue à cette heure un programme, contient-elle en réalité tout ce que le travailleur y voit, tout ce qui doit contribuer à le remettre à son rang sur la terre habitée.

***

Remarquons-le d'abord. Ce n'est plus cette fois, un seul homme venant imposer le salut — ou ce qu'il croit tel — aux multitudes inconscientes. C'est l'humanité souffrante tout entière que sa propre misère a instruite et qui, au paroxysme de son mal, a, de son excès même, déduit le remède.

Mais, dira l'optimisme bourgeois, ce mal n'est pas ce que vous le croyez. La France — pour ne parler que de cette contrée — n'est-elle pas prospère ? Depuis la guerre, elle n'a cessé de s'enrichir.

La France s'est enrichie, en effet. Mais qui a profité, qui tous les jours profite de cet accroissement de richesse ? Le riche est-il plus riche ? Le pauvre est-il moins pauvre ?

Non. La richesse est allée et tous jours va aux déjà riches, et le pauperisme, loin de diminuer, s'est tous les jours accru. Ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas, telle est la grande division du monde actuel. Au aucun temps, le contraste n'a été plus frappant. D'une part, c'est la pauvreté, le dénuement, l'impuissance ; d'autre part, c'est la richesse, le superflu, tous les moyens d'action.

Cette situation, nos statisticiens et nos docteurs l'étalent au grand jour lorsque, tour à tour, ils relèvent le nombre croissant des maladies dues aux surabondance de bien-être, aux excès de tout genre, à l'oisiveté, la malpropreté non moins inquiétante des rues, maladies causées par le surmenage dans le travail, l'insuffisance de la nourriture, la mauvaise qualité de ses aliments, l'insalubrité des logements, pour tout dire, la misère.

Cette contraste, avons-nous dit, va de plus en plus s'accentuant, la déprédation de la valeur-travail, l'avilissement des salaires, l'enchérissement des denrées, loyers et objets de consommation se produisant parallèlement à la hausse constante des valeurs de bourse, à l'élévation progressiste des dividendes et profits, à la concentration en des mains tous les jours moins nombreuses des rentes et revenus. Non moins curieux que douloureux serait le bilan de la France ouvrière.

Ce sont donc ces frustrés de la terre, du soleil, de l'air respirable, de toute ce qui est sain, beau et bon, qui se sont levés en face du capital pour lui dire : « nous ne voulons plus être des machines, nous voulons être des hommes, nous sommes las de nous regarder mourir, nous voulons vivre, et pour cela nous réclamons les trois « 8 ».

***

Huit heures de travail, huit heures de loisir, huit heures de repos, c'est, dans la réalisation, l'homme recouvrant la possibilité de donner satisfaction aux besoins de son corps, aux aspirations de son esprit.

L'homme, pour maintenir l'équilibre de ses forces, de toutes ses forces physiques et intellectuelles, en d'autres termes pour se conserver en santé, doit consommer une somme déterminée de nourriture, doit prendre une somme déterminée de repos. Cette nourriture, ce repos, sont-ils ce qu'ils doivent être dans les conditions de vie des prolétaires ?

Rien de lamentable comme la vie domestique dans les pays d'usine. Existe-t-elle seulement ? L'homme et la femme sont à la fabrique, souvent à côté d'eux, l'enfant.

On y entre à six heures.
De 6 à 8 heures, Travail.
De 8 à 8 h. 1/2, Déjeuner.
De 8 h. 1/2 à midi, Travail.
De midi à 1 heure, Dîner.
De 1 à 5 heures, Travail.
De 5 h. à 5 h. 1/2, goûter.
De 5 h. 1/2 à 8 heures, Travail.

Donc, 12 heures de travail, une demi-heure pour déjeuner, une heure pour dîner, une demi-heure pour goûter. Naturellement, ni le père, ni la mère, ni les enfants ne rentrent à la maison pour les repas. Chacun mange de son côté : les plus pauvres dans l'atmosphère empuantie de l'usine les autres, dans quelque cabaret des environs. Le soir, la femme, harassée, sert un repas sommaire, préparé à la hâte, et qui ne satisfait pas plus l'imagination que l'estomac. On juge quel repos doit suivre de pareilles journées de travail, une aussi piteuse restauration des forces épuisées !

Mais si le corps ne trouve pas son compte à cette vie de galère, pas davantage ne le trouve l'esprit. On pourrait-il être autrement ? Le cerveau, comme nos autres organes, a besoin pour fonctionner, de reconstituants et d'exercice. L'un et l'autre lui manquant, il souffre, il s'atrophie. Et, d'ailleurs, où serait le temps de penser dans de pareilles conditions de surmenage physique ? Et pourquoi penser si ces conditions doivent demeurer, jour après jour, égales ?

***

Avec la journée de huit heures, le prolétaire retrouva un repos normal, une alimentation normale, par suite l'équilibre de ses facultés, c'est-à-dire la santé. Et, au fur et à mesure, homme et femme iront se développant intégralement, et, à un idéal restreint succédera dans leur esprit un idéal nouveau, tous les jours plus élevé, parce qu'eux-mêmes deviendront de plus intelligents, plus accessibles à tout ce qui est bon, grand et beau. Et ce développement, en se répercutant de l'individu à la collectivité, rejaillira sur la société tout entière.

ALINE VALETTE.

INFORMATIONS

(Par Service Spécial)

L'EXPLOSION DE LA HAVANE

Madrid, 29 avril.

Une dépêche de la Havane qui rencontre une crédence limitée aux seuls cercles officiels, dit que l'explosion qui a eu lieu au palais du gouverneur général a été causée par des gaz provenant d'une fosse d'aisances.

Des dépêches privées confirment qu'un ouvrier imprimeur a été blessé.

Des agences officielles affirment, on s'en souvient, tout courant le fait que les insurgés étaient responsables de l'explosion.

DEFAITE DES ANGLAIS

Zanzibar, 29 avril.

Le bruit courait que les Anglais auraient éprouvé des pertes assez sérieuses sur les bords du lac Victoria, dans la région de l'Ouganda.

LES SECRETAIRES DE MAIRIE

Paris, 29 avril.

Le ministre de la guerre, tenant compte que le recensement des animaux susceptibles d'être requis pour le service de l'armée aura lieu du 1 au 4 juin, a adressé à son collègue de l'instruction publique pour obtenir le concours « obligatoire » des instituteurs secrétaires de mairie auprès des commissaires recenseurs.

M. Combes a fait transmettre aux préfets une circulaire dans laquelle il enjoint à connaître que les instituteurs secrétaires de mairie doivent participer aux opérations de classement même quand elles ont lieu pendant les heures de classe.

A LA CHAMBRE ITALIENNE

Rome, 29 avril.

Après une longue discussion, l'élection de M. Rosco, socialiste, est annulée, le candidat n'ayant pas l'âge légal. Mais les électeurs de deux autres socialistes, MM. Barzilai et de Felice, sont validées contrairement à la proposition de la commission.

Sur la proposition de M. di Rudinì, la discussion sur les affaires d'Afrique est fixée au 9 juin.

L'AFFAIRE JAMESON

Londres, 29 avril.

L'affaire Jameson a été de nouveau remise. Elle est renvoyée au 11 juin sur la demande de l'attorney général pour l'audition de quelques témoins qui ne sont pas encore arrivés au cap.

LE CRIME DE VINCENNES

Paris, 29 avril.

Vasseur, qui, ainsi que nous vous l'avons télégraphié hier, a avoué être l'auteur de l'assassinat de son fils, de complicité avec son cousin Boucher, a tenté de se suicider ce matin à la sûreté, trompant la surveillance des agents qui le gardaient.

Il a ouvert une fenêtre donnant sur la rue Harley et s'est précipité dans le vide de la hauteur du troisième étage.

Relevé sans connaissance, il a été transporté à l'Hôtel Dieu où on considère son état comme désespéré.

Quant à son complice Boucher, confronté ce matin avec le cadavre d'Eugène Vasseur, il s'est jeté à genoux, s'écriant : « J'ai tout dit, emmenez-moi ». Il a été impossible d'en obtenir davantage.

La Situation politique

Le nouveau ministère. — Méline le Père la Famine. — Le coup du Président. — Ministère de combat. — Attitude des socialistes. — La séance de jeudi

Paris, 29 avril.

Je vous ai télégraphié hier d'après une source certaine que la combinaison Méline était sur le point d'aboutir. Aujourd'hui, à midi, on a communiqué la note officieuse suivante :

MM. Vallé et Lacombe ont fait savoir à M. Méline qu'ils ne pouvaient accepter de faire partie du cabinet. M. Méline a alors offert le portefeuille du commerce à M. Boucher (Vosges) qui l'a accepté.

Le titulaire du portefeuille des travaux publics sera désigné dans la journée.

M. Méline se rendra dans la journée à l'Elysée pour présenter ses collaborateurs à M. Félix Faure et faire signer les décrets de nomination des ministres, décrets qui paraîtront demain à l'*Officiel*.

Les ministres se réuniront quatre heures en conseil de manière pour prendre connaissance de la déclaration qu'ils feront lire par M. Méline.

Cette déclaration ne fera pas allusion à la révision de la Constitution. Sur cet article, le gouvernement se bornera à la repousser.

Le Sénat attendait bien un peu cette attitude s'ils repoussaient de nouveau les crédits de Madagascar, avaient résolu d'accorder enfin au gouvernement cet argent nécessaire à l'entretien de nos soldats. C'était par conséquent la fin du conflit et la défaite, momentanée du moins, des réacteurs.

Demôle, Trarieux et Franck-Chauveau se rendirent à l'Elysée. Ils en revinrent avec l'autorisation de déclarer au nom de M. Faure, à qui voudrait l'entendre que si le Sénat persistait dans son refus, le ministère démissionnerait.

A ce moment, M. Félix Faure avait passé marché avec la fraction opportuno-cléricale. A ce moment, il préparait le coup de 16 mai auquel M. Méline doit présider.

Ministère de combat

Ce qui caractérise ce ministère, c'est qu'il est un ministère de combat.

Le chef qui va en apparence le diriger, a un programme économique qui est en partie réalisé et qui commence à ruiner le pays. Il est hostile à toutes les réformes. Il ne veut entendre parler ni de l'impôt sur le revenu, ni de la revision. Il est de ceux qui soutiennent cette monstrueuse théorie que le suffrage universel doit s'incliner devant le suffrage restreint. Il est l'ennemi du progrès.

Le nouveau président du Conseil a annoncé d'ailleurs la politique de combat qu'il entend suivre. Voici ce que dans son propre journal, la *République française* il fait publier :

« On a vu des hommes de gouvernement mêler leur voix à ceux des députés socialistes, et le pays a pu se demander si les révolutionnaires n'allaient pas s'emparer bientôt de la direction de ses affaires. Puis lorsque l'inévitable crise du 23 avril a eclaté, les mêmes socialistes ont émis la prétention d'imposer leur volonté à la Chambre d'abord, au président de la République ensuite, et, au besoin de faire « couper tuer le Sénat par une agitation dans la rue ».

Telle est la situation que M. Félix Faure a chargé M. Méline de faire cesser. Et celui-ci l'a accepté.

« Refuser le pouvoir, c'était peut-être le livrer à de nouveaux prétendus du socialisme révolutionnaire. Reculer devant les difficultés de la tâche aurait pu paraître trahir ses devoirs envers son pays et envers la République. Pour tout ces raisons, les répugnances de M. Méline pour le pouvoir ont bien vite fait place à une résolution très ferme, très loyale et très arrêtée de mettre fin, dans le plus bref délai, à la crise redoutable que nous traversons. »

C'est la guerre. Elle part de l'Elysée. C'est donc à l'Elysée que sont les vraies responsabilités.

Président et Dissolution

Depuis l'ouverture de la crise il a été beaucoup question dans les milieux parlementaires de la dissolution possible de la Chambre.

Des renseignements nous permettent de dire que ceux des conversations que M. le Président a eues avec les diverses personnes qui lui ont parlé de cette éventualité que M. Félix Faure ne considère cependant pas comme devant se produire dans un délai rapproché.

Attendons les événements qui ne vont pas manquer de se produire et M. Faure et ses amis peut-être changeront-ils d'avis.

La dissolution, quant à nous, ne nous effraie pas. Le pays est trop républicain pour ne pas se prononcer nettement contre le socialisme.

Ce que fera le ministère

Paris, 29 avril.

Nous donnons quelques passages de la déclaration ministérielle. Son but est, il sera le ralliement de l'union dans le parti républicain et pour l'accomplir il demandera tout ce qui pourra faire l'objet de divisions.

Il réclamera des contribuables la bienfaisance et le dévouement autrement dit la soumission.

La déclaration ne fera pas allusion à la révision de la Constitution. Sur cet article, le gouvernement se bornera à la repousser.

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Paris, 29 avril.

L'acceptation de M. Turrel paraît certaine. En conséquence voici la liste des membres du nouveau cabinet :

M. Méline, député des Vosges, Présidence du conseil et agriculture.

M. Barthou, député des Basses-Pyrénées, Intérieur.

M. Cochery, député du Loiret, Finances.

M. Darlan, député du Loiret-Garonne, Justice.

M. Hanotaux, Affaires étrangères.

Le général Billot, sénateur, ministre de la Guerre.

L'amiral Besnard, Marine.

M. André Lebon, député des Deux-Sèvres, Colonies.

M. Alfred Rambaud, sénateur du Doubs, instruction publique, Beaux-arts et Cultes.

M. Turrel, député de l'Aude, Travaux publics.

M. Henry Boucher, député des Vosges, Commerce.

Il ne manque plus à ces ministères que la consécration officielle. A l'heure où j'envoie cette dépêche les nouveaux ministres sont réunis en ce moment rue de Commailles, chez M. Méline ; ils travaillent à la rédaction de la déclaration ministérielle ; ils se rendront ensuite à l'Elysée.

Le coup du président

Donc, le ministère Méline est constitué. C'était prévu depuis longtemps. C'est le coup du président Faure. Car c'est lui qui aujourd'hui, prisonnier de la réaction, a mis sur le marais parlementaire, le ministère qu'on a surnommé le *Père la Famine*.

M. Félix Faure espérait que ses manigances ne seraient point percées à jour et qu'il violerait impunément l'impartialité dont il ne peut sortir.

Il s'est trompé, grossièrement trompé. Depuis un mois, le coup se prépare. Et l'on raconte tout haut, dans les couloirs du Luxembourg et du Palais-Bourbon, le complot ourdi à l'Elysée, quelques jours avant le dernier vote du Sénat.

Beaucoup de membres de cette Assemblée, effrayés des conséquences de leur

LE PARLEMENT

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 29 avril.

Présidence de **M. Brisson**, président.

La séance est ouverte à 2 h. 10.

Les députés sont assez nombreux et causent bruyamment.

Après l'adoption du procès-verbal, M. le président prononce l'éloge funèbre de M. Pierre Blanc, doyen d'âge. Il rappelle que, depuis dix années, M. Pierre Blanc inaugurait les sessions de la Chambre et qu'il a ouvert trois législatures, celles de 1889 de 1893 et de 1898.

A ce propos, il cite divers passages de ses allocutions, notamment le suivant, qui donne lieu à une manifestation de l'extrême gauche :

Il faut qu'une majorité républicaine, puissante par la discipline et l'action, toute faite de progrès, de justice et de solidarité sociale, se constitue solidement et établisse entre le gouvernement et elle une entente durable sur un programme réformateur nettement établi.

A l'extrême-gauche, on applaudit longuement.

M. Brisson fait ensuite allusion à la mort de MM. Legras (Seine-Inférieure) et Léon Say, collègues disparus.

La fin de l'allocution de M. Brisson a été saluée par des applaudissements.

L'ajournement à jeudi

M. le président. — S'il n'y a pas d'opposition la prochaine séance aura lieu demain, jeudi.

Le Citoyen Toussaint. — Est-ce que demain vous enterrerez aussi bien le ministère ?

La séance est levée à 2 h. 45.

Chronique Electorale

Aux Electeurs du Nord

A BAS LE SÉNAT

Le mandat de la représentation sénatoriale du département expire en janvier prochain.

Dans huit mois, le suffrage restreint nommera de nouveaux sénateurs.

Le suffrage restreint, c'est l'assemblée des délégués élus par les Conseils municipaux que vous allez nommer dimanche.

C'est donc à vous qu'il appartient de démolir le Sénat, par le vote que vous allez émettre.

Nommez de bons conseillers municipaux, et vous briserez pacifiquement la résistance des vieux réacs du Luxembourg.

A BAS LE SÉNAT : à bas donc les listes conservatrices, conservatrices surtout des privilèges sénatoriaux.

A BAS LE SÉNAT, à bas donc les listes opportunistes, incapables d'une révolte sérieuse contre l'assemblée du suffrage restreint.

A BAS LE SÉNAT, vivent donc les candidats socialistes, seuls capables de débarrasser par tous les moyens la République de l'obstacle sénatorial.

ÉLECTEURS,

Votez ***CONTRE LE SÉNAT***

pour les candidats socialistes.

L'"Egalité"

Le républicain Brassart

Le *Progrès* veut absolument que M. Brassart ne soit pas clérical et il écrit à ce sujet :

« M. Brassart est suffisamment connu à Lille pour que nous ayons pas à le dépeindre comme l'ennemi de l'esprit laïque, laïque et républicain.

Mais, pardon, ce n'est pas le *Progrès* qui a écrit cela et M. Brassart est clérical, c'est vrai. Mais nous vous en supplions, ne le reproduisez à nouveau pas, ce sont les candidats du *Progrès* qui le traitent de même.

Vous le verrez, puisque vous vous êtes déclaré le seul républicain de la liste en faveur de MM. Brassart et Lothier, était leur adversaire *anarchiste-révolutionnaire*.

Le Progrès ajoute : « Ce n'est vous qui le dites, et si vous le disiez, M. Brassart c'est autre chose ».

Nous le défendons de ce qu'il a été, quand nous le trouvons qu'il est candidat de la droite.

Les élections législatives de 1893 et de votre alternat en faveur de ses adversaires, les dessous qui ont été publiés à la même heure par la *Dépêche* et par le *Progrès*.

Progrès du 30 avril : « *Dépêche* du 30 avril :

Si M. Brassart a été « Monsieur » de M. Jonnart, il a apparemment, dans son cœur, dû pas le *Progrès* c'est différent, quelque chose contre, en somme, et nous allons combiner ses dires qui étaient hier de la *Dépêche* et des [illegible] pour nous rendre compte.

M. Brassart a apparemment à la fois deux mots de notre parti. Mais il a toujours été républicain.

Mais, pardon, ce n'est pas vrai. Le *Progrès* qui a écrit : « Nous avons été républicain et M. Brassart clérical, c'est vrai. »